

## Mises au concours de travaux, de fournitures et de places et autres avis

### LES ARMOIRIES DE LA CONFÉDÉRATION ET DES CANTONS SUISSES

Prix: 2 fr. 40, plus le port

La chancellerie fédérale a publié une brochure qui contient les armoiries authentiques de la Confédération et des cantons, reproduites sur huit planches en couleur, d'après les originaux de feu Rob. Münger, héraldiste à Berne, et accompagnées de leur description héraldique. Dans cette brochure figurent également les poinçons fédéraux de contrôle des ouvrages en métaux précieux.

Ce recueil a été publié en application de la convention d'union de Paris pour la protection de la propriété industrielle, révisée le 6 novembre 1925, convention qui prévoit que les pays contractants se communiqueront réciproquement la liste des emblèmes d'Etat, signes et poinçons officiels de contrôle et de garantie dont ils désirent interdire l'utilisation, à défaut d'autorisation des pouvoirs compétents, comme marques de fabrique ou de commerce ou comme éléments de ces marques.

Les autorités, les bibliothèques publiques et les librairies bénéficient d'une réduction de 80 centimes par exemplaire.

**Administration des imprimés de la chancellerie fédérale.**

### Annuaire fédéral 1931.

L'*Annuaire fédéral*, édition 1931, est en vente au bureau des imprimés de la chancellerie fédérale au prix de 2 fr. 50 l'exemplaire broché (frais de port et de remboursement en plus). L'*Annuaire fédéral* contient la liste des membres de l'Assemblée fédérale et du Conseil fédéral, l'état du personnel des légations et consulats de Suisse à l'étranger et de l'étranger en Suisse, des fonctionnaires supérieurs de l'administration fédérale centrale, ainsi que de l'administration des postes et des télégraphes, des autorités et des fonctionnaires supérieurs des chemins de fer fédéraux, des membres et des fonctionnaires supérieurs du Tribunal fédéral et du Tribunal fédéral des assurances, ainsi que des directeurs et des fonctionnaires supérieurs des bureaux internationaux. L'*Annuaire* donne en outre la composition de la plupart des commissions extraparlimentaires.

**Administration des imprimés de la chancellerie fédérale.**

Vient de paraître  
en langue allemande:

Un ouvrage appelé à combler une lacune dans les bibliothèques  
des juristes suisses:

# Handbuch der schweizerischen Behörden

rédigé par le

**D<sup>r</sup> Alfred Silbernagel**

ancien président de tribunal,

à la demande du

département fédéral de justice et police

Ce manuel est un guide pour tous ceux qu'intéresse l'organisation  
des autorités législatives, exécutives et judiciaires  
de la Confédération et des cantons

XVI + 672 pages

Indispensable aux autorités,  
commerçants et industriels, juristes et banquiers et à tout  
citoyen qu'intéresse la vie politique du pays

Prix: broché 10 fr.; relié sur toile 12 fr. 50

**Par commande adressée directement à la maison d'édition,  
les autorités fédérales et cantonales bénéficient  
du prix spécial suivant :**

Broché: 7 fr.; Relié sur toile: 9 fr. 50

**Edition des hoirs K.-J. Wyss, Berne**  
**Société anonyme**

**N. B.** Ce volume se vendra en librairie aux prix suivants: broché, 10 fr., relié, 12 fr. 50.

Le public de langue française est rendu attentif au fait qu'il ne paraîtra pas de traduction française de cet ouvrage; l'auteur a usé des termes français pour tout ce qui concerne la législation et l'organisation des pouvoirs publics des cantons romands.

## A vendre pour démolition:

Les baraquements pour bureaux fédéraux à Berne, Spitalacker, construits en 1918/19.

Ces bâtiments, composés pour la plus grande partie d'un rez-de-chaussée, peuvent être utilisés avantageusement comme ateliers, dépôts, bureaux, halle de montage, etc.

Les plans et les conditions de vente sont déposés tous les jours ouvrables de 8 à 12 h. au bureau n° 138 de la direction des constructions fédérales (palais fédéral, pavillon ouest, II<sup>e</sup> étage), où peuvent être obtenus tous renseignements utiles.

Les offres doivent parvenir à la direction soussignée jusqu'au 15 juillet 1931.

Berne, le 10 juin 1931.

[2..]

Direction des constructions fédérales.

## PLACES

Les indemnités et allocations légales ne sont pas comprises dans les traitements indiqués ci-dessous

S'adresser à	Place vacante	Traite- ment Fr.	Délai d'inscrip- tion	Conditions d'admission
Département militaire. Service de l'artillerie.	Sous-officier d'admini- stration de I <sup>er</sup> cl. à l'intendance du fort de Dailly.	3700 à 7280	28 juin 1931 [1.]	Sous-officier supérieur; mécanicien-électricien ex- périmenté, être apte à la direction d'un atelier et au service d'instruc- tion.
En cas de promotion, la place suivante est mise au concours:				
Service de l'artillerie.	Sous-officier d'admini- stration de III <sup>e</sup> cl. à l'intendance du fort de Savatan.	3200 à 5580	28 juin 1931 [1.]	Sous-officier; menuisier ex- périmenté; être apte à diriger un atelier.
La place est occupée provisoirement.				
Service technique. Direction de la fabrique de muni- tions à Aitdorf.	Technicien de II <sup>e</sup> cl.	4000 à 7580	8 juillet 1931 [2.]	Etudes complètes de tech- nique mécanique; être versé dans la construction de machines, installations et outillages; deux langues nationales.
En cas de promotion, est mise au concours la place provisoire ci-après:				
Service technique. Direction de la fabrique de muni- tions à Aitdorf.	Dessinateur - techni- cien.	3500 à 6680	8 juillet 1931 [2.]	Etudes complètes de tech- nique mécanique; être versé dans la construction de machines, installations et outillages; deux langues nationales.
La place est occupée provisoirement.				

S'adresser à	Place vacante	Traite- ment Fr.	Délai d'inscrip- tion	Conditions d'admission
<b>Département militaire.</b> Service de santé, à Berne.	Secrétaire de I <sup>re</sup> cl.	6000 à 9600	4 juillet 1931 [2.].	Officier; avoir fonctionné comme chef de chancel- lerie. Etre apte à traiter les affaires de façon in- dépendante. Connaissan- ce de l'allemand et du français.
En cas de promotion, la place suivante est mise au concours:				
Service de santé, à Berne.	Secrétaire de II <sup>e</sup> cl.	5200 à 8800	4 juillet 1931 [2.].	Pratique de plusieurs an- nées dans l'administra- tion. Etre apte à traiter les affaires de façon in- dépendante. Connaissan- ce de l'allemand et du français.
En cas de promotion, la place suivante est mise au concours:				
Service de santé, à Berne.	Commis de II <sup>e</sup> cl.	3300 à 5700	4 juillet 1931 [2.].	Bonne instruction géné- rale. Connaissance appro- fondie de la dactylogra- phie et de la sténogra- phie. Allemand et fran- çais.

## Mises au concours de travaux, de fournitures et de places et autres avis

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1931
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	25
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	24.06.1931
Date	
Data	
Seite	1061-1064
Page	
Pagina	
Ref. No	10 086 318

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.